

UTICA-UE : il faut créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA



Samir Majoul, président de l'UTICA, a reçu une délégation de parlementaires européens. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la 3ème session de la commission parlementaire tuniso-européenne

Ainsi, les deux parties ont discuté des questions relatives à la coopération bilatérale. Il s'agit notamment des moyens de promouvoir les échanges bilatéraux .et de l'amélioration du climat des affaires

Puis, elles ont souligné l'importance de la relance socioéconomique en Tunisie et la nécessité de la soutenir pour la mise en œuvre des grandes réformes. L'objectif est .de surmonter les défis auxquels le pays est confronté

Ensuite, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de la stabilité du climat des affaires en Tunisie, la lutte contre l'économie informelle et la mise en œuvre des grandes réformes. Elles ont aussi passé en revue les secteurs propices au .développement de la coopération bilatérale

A cette occasion, Samir Majoul a mis l'accent sur l'importance des relations de la .Tunisie avec l'UE, premier partenaire économique

Egalement, il a misé sur l'importance de la mise en œuvre des réformes .nécessaires pour la relance économique

Évoquant le rôle joué par le secteur privé dans le développement économique, .Samir Majoul a estimé qu'il continue à créer de la croissance malgré les difficultés

UTICA : l'ALECA ne doit pas être perçu

comme un simple accord commercial

Le président de l'UTICA a précisé que cet accord doit s'inscrire dans une vision large de la coopération bilatérale. Cet accord n'est pas un simple accord commercial bilatéral

Et d'ajouter que l'ALECA doit prendre en considération la situation des différents secteurs de l'économie tunisienne. Il doit, aussi, veiller à l'adoption de mesures d'accompagnement pour permettre à ces secteurs de réussir l'intégration

Au final, les deux parties ont misé sur la nécessité de prendre les bonnes décisions afin de créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA



ALECA : l'UTICA s'active pour éviter la casse

✘ *L'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) doit prendre en considération la situation des différents secteurs de l'économie tunisienne, tout en veillant à l'adoption de mesures d'accompagnement pour permettre à ces secteurs de réussir leur intégration",* selon le président de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), Samir Majoul. Le président de l'organisation patronale, dont les propos sont rapportés dans un communiqué publié mercredi, a affirmé lors d'une rencontre avec une délégation de parlementaires européens, en marge des travaux de la 3ème session de la commission parlementaire tuniso-européenne, que cet accord doit s'inscrire dans une vision large de la coopération bilatérale et ne doit pas être perçu comme un simple accord commercial bilatéral. Les deux parties ont aussi mis l'accent sur l'importance de prendre les bonnes décisions pour créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA. Elles ont discuté, lors de cette rencontre tenue mardi, des questions relatives à la

coopération bilatérale, notamment les moyens de promouvoir les échanges bilatéraux et l'amélioration du climat des affaires tout en mettant l'accent sur l'importance de la relance socio-économique en Tunisie et la nécessité de soutenir les efforts du pays pour mettre en œuvre les grandes réformes nécessaires et surmonter les défis auxquels elle est confrontée.

Abordant le rôle joué par le secteur privé dans le développement du pays, le président de l'UTICA a affirmé que le secteur privé tunisien continue à créer de la croissance malgré toutes les difficultés qu'il rencontre.

Par ailleurs, la délégation de parlementaires européens et le président de l'organisation patronale ont également évoqué l'importance de la stabilisation du climat des affaires en Tunisie, la lutte contre l'économie informelle et la mise en œuvre des grandes réformes nécessaires

Walid Bel Hadj Amor : il est inconcevable que le secteur privé soit exclu des négociations de l'Aleca



L'IACE organise la 6ème édition de Tunis Forum qui se tiendra le 19 septembre 2018 à La Maison de l'Entreprise. Tunis Forum portera sur le thème : “La Tunisie et les directives européennes, convergence vs protectionnisme”. A cette occasion, leconomistemaghebin.com a interviewé Walid Bel Hadj Amor, vice-président de l'IACE et coordinateur .du Tunis Forum

leconomistemaghrebin.com : Pourquoi le choix de ce thème quelques mois avant la tenue de la prochaine édition des Journées de l'entreprise, ?considérées comme le plus grand espace de réflexion économique

: **Walid Bel Hadj Amor**

Le Tunis Forum est l'un des événements majeurs de l'IACE avec Le Tunis Economic Forum et les Journées de l'entreprise. Habituellement, le Tunis Forum se déroule au mois de juin. Mais du fait du Ramadan et de l'été nous avons dû reporter cette édition à septembre. Ce Forum a pour vocation de s'intéresser à l'approfondissement des questions relatives aux relations économiques de la Tunisie avec ses principaux partenaires

La première édition avait déjà porté sur les relations avec l'Union Européenne au moment du lancement du processus de l'ALECA. Aujourd'hui, nous revenons sur ce dossier pour approfondir le sujet et suivre son développement

ALECA : Il s'agit d'un Accord de Libre-échange Complet et Approfondi. ?Que veut-on dire par les deux termes : complet et approfondi

Cette question est extrêmement importante. Ces deux termes recouvrent toute la complexité de l'accord et de la démarche. Complet parce qu'il porte sur l'ensemble des secteurs. Approfondi parce qu'il s'intéresse à des problématiques plus larges que le simple libre-échange. On y évoque des concepts nouveaux, tels que la convergence réglementaire ou la mobilité des personnes

Nous tenons à mettre la lumière sur certains aspects qui échappent aujourd'hui au débat. Ces mêmes aspects représentent une pierre angulaire de l'accord et du processus de négociation

Le premier et deuxième panel du forum discuteront de la convergence ?réglementaire. Qu'est-ce que cela veut-dire

La convergence réglementaire c'est la démarche par laquelle la Tunisie va s'engager dans une refonte de son cadre réglementaire économique, au sens large, pour se rapprocher le plus possible, voire s'aligner, sur la réglementation européenne. On parle ici aussi bien de réglementation sociale, (droit du travail, droit social, etc.), de réglementation économique, (droit de propriété, protection de l'investissement, etc.), que de normes techniques

C'est un sujet essentiel de la négociation dont nous devons être capables de mesurer les impacts. Il s'agira de dizaines de milliers de réglementations à modifier, à adopter et à digérer avec tout ce que cela suppose comme organisation

en amont et en aval. C'est un défi immense qui nous attend et nous avons l'impression que cette dimension n'est pas perçue correctement par les différentes .parties prenantes

Plusieurs acteurs économiques et politiques ont exprimé des craintes quant aux défis imposés par l'ALECA. Où réside concrètement, pour vous ?chefs d'entreprises, la problématique avec l'ALECA

Les craintes qui se sont exprimées jusque-là portent essentiellement sur la question de l'ouverture de certains secteurs, (services et agriculture), à la concurrence européenne. Ces craintes sont justifiées, mais elles ne sont pas les seules à considérer. Nous voulions à l'occasion de cette édition du Tunis Forum mettre l'accent sur les défis que représente la convergence réglementaire, aussi .bien dans la démarche que dans le résultat

La démarche va consister à **revoir tout l'arsenal réglementaire tunisien**, c'est une tâche immense qui doit être abordée avec méthode et cohérence. Elle nécessite de la compétence, du temps et de l'organisation et tout cela représente .un coût pour la communauté

Une fois ces réglementations adoptées, les opérateurs économiques devront **aligner leur outil de production** à ces nouvelles normes qui s'appliqueront sur le marché tunisien, ce qui aura un impact sur l'équilibre économique et financier de ces entreprises, qui devront s'y adapter et trouver les réponses stratégiques et opérationnelles. Cela aura aussi un coût qui nécessitera .de mobiliser des fonds pour leur financement

Cette démarche représente d'une certaine manière un **changement du business modèle** des opérateurs, qui s'ils gagnent l'opportunité de pouvoir s'adresser au marché de l'Union européenne, devront faire face à une possible augmentation de leurs coûts de production et aux risques liés à la concurrence européenne. Il y a donc un risque de perte de l'avantage compétitif qui va s'additionner au risque de voir certains, les plus fragiles, basculer dans l'informel faute de pouvoir adapter .leur business modèle

L'autre problématique vient du constat que les pays de l'Union qui ont pu profiter du marché européen et dont l'économie a connu un saut qualitatif significatif l'ont fait grâce à l'accès aux fonds structurels qui leur ont permis d'améliorer leurs infrastructures physique et immatérielle très rapidement, pour hisser leurs niveaux

de compétitivité suffisamment et protéger ainsi leur économie. Nous militons pour que cette question de **l'accès aux fonds structurels** soit inscrite à l'ordre du .jour des négociations

Ainsi, et au-delà de la mise à niveau du secteur productif, il ne servirait à rien de revoir l'arsenal réglementaire, si cela n'est pas suivi par une mise à niveau matérielle et immatérielle de l'administration et de l'infrastructure du pays pour .combler le gap de compétitivité

L'IACE organise la 6ème édition de Tunis Forum qui se tiendra le 19 septembre 2018 à La Maison de l'Entreprise. Tunis Forum portera sur le thème : "La Tunisie et les directives européennes, convergence vs protectionnisme". A cette occasion, leconomistemaghrebin.com a interviewé Walid Bel Hadj Amor, vice-président de l'IACE et coordinateur .du Tunis Forum

leconomistemaghrebin.com : Pourquoi le choix de ce thème quelques mois avant la tenue de la prochaine édition des Journées de l'entreprise, ?considérées comme le plus grand espace de réflexion économique

: Walid Bel Hadj Amor

Le Tunis Forum est l'un des événements majeurs de l'IACE avec Le Tunis Economic Forum et les Journées de l'entreprise. Habituellement, le Tunis Forum se déroule au mois de juin. Mais du fait du Ramadan et de l'été nous avons dû reporter cette édition à septembre. Ce Forum a pour vocation de s'intéresser à l'approfondissement des questions relatives aux relations économiques de la .Tunisie avec ses principaux partenaires

La première édition avait déjà porté sur les relations avec l'Union Européenne au moment du lancement du processus de l'ALECA. Aujourd'hui, nous revenons sur ce .dossier pour approfondir le sujet et suivre son développement

ALECA : Il s'agit d'un Accord de Libre-échange Complet et Approfondi. ?Que veut-on dire par les deux termes : complet et approfondi

Cette question est extrêmement importante. Ces deux termes recouvrent toute la complexité de l'accord et de la démarche. Complet parce qu'il porte sur l'ensemble des secteurs. Approfondi parce qu'il s'intéresse à des problématiques plus larges

que le simple libre-échange. On y évoque des concepts nouveaux, tels que la
.convergence réglementaire ou la mobilité des personnes

Nous tenons à mettre la lumière sur certains aspects qui échappent aujourd'hui au
débat. Ces mêmes aspects représentent une pierre angulaire de l'accord et du
.processus de négociation

Le premier et deuxième panel du forum discuteront de la convergence ?réglementaire. Qu'est-ce que cela veut-dire

La convergence réglementaire c'est la démarche par laquelle la Tunisie va
s'engager dans une refonte de son cadre réglementaire économique, au sens
large, pour se rapprocher le plus possible, voire s'aligner, sur la réglementation
européenne. On parle ici aussi bien de réglementation sociale, (droit du travail,
droit social, etc.), de réglementation économique, (droit de propriété, protection de
.l'investissement,etc.), que de normes techniques

C'est un sujet essentiel de la négociation dont nous devons être capables de
mesurer les impacts. Il s'agira de dizaines de milliers de réglementations à
modifier, à adopter et à digérer avec tout ce que cela suppose comme organisation
en amont et en aval. C'est un défi immense qui nous attend et nous avons
l'impression que cette dimension n'est pas perçue correctement par les différentes
.parties prenantes

Plusieurs acteurs économiques et politiques ont exprimé des craintes quant aux défis imposés par l'ALECA. Où réside concrètement, pour vous ?chefs d'entreprises, la problématique avec l'ALECA

Les craintes qui se sont exprimées jusque-là portent essentiellement sur la
question de l'ouverture de certains secteurs, (services et agriculture), à la
concurrence européenne. Ces craintes sont justifiées, mais elles ne sont pas les
seules à considérer. Nous voulions à l'occasion de cette édition du Tunis Forum
mettre l'accent sur les défis que représente la convergence réglementaire, aussi
.bien dans la démarche que dans le résultat

La démarche va consister à **revoir tout l'arsenal réglementaire tunisien**, c'est
une tâche immense qui doit être abordée avec méthode et cohérence. Elle
nécessite de la compétence, du temps et de l'organisation et tout cela représente
.un coût pour la communauté

Une fois ces réglementations adoptées, les opérateurs économiques devront **aligner leur outil de production** à ces nouvelles normes qui s'appliqueront sur le marché tunisien, ce qui aura un impact sur l'équilibre économique et financier de ces entreprises, qui devront s'y adapter et trouver les réponses stratégiques et opérationnelles. Cela aura aussi un coût qui nécessitera .de mobiliser des fonds pour leur financement

Cette démarche représente d'une certaine manière un **changement du business modèle** des opérateurs, qui s'ils gagnent l'opportunité de pouvoir s'adresser au marché de l'Union européenne, devront faire face à une possible augmentation de leurs coûts de production et aux risques liés à la concurrence européenne. Il y a donc un risque de perte de l'avantage compétitif qui va s'additionner au risque de voir certains, les plus fragiles, basculer dans l'informel faute de pouvoir adapter .leur business modèle

L'autre problématique vient du constat que les pays de l'Union qui ont pu profiter du marché européen et dont l'économie a connu un saut qualitatif significatif l'ont fait grâce à l'accès aux fonds structurels qui leur ont permis d'améliorer leurs infrastructures physique et immatérielle très rapidement, pour hisser leurs niveaux de compétitivité suffisamment et protéger ainsi leur économie. Nous militons pour que cette question de **l'accès aux fonds structurels** soit inscrite à l'ordre du .jour des négociations

Ainsi, et au-delà de la mise à niveau du secteur productif, il ne servirait à rien de revoir l'arsenal réglementaire, si cela n'est pas suivi par une mise à niveau matérielle et immatérielle de l'administration et de l'infrastructure du pays pour .combler le gap de compétitivité

L'ALECA, cette nouvelle bataille qui s'engage, est pour vous une ?opportunité ou une menace? Pourquoi

Toute opportunité recèle des menaces et inversement toute menace présente des opportunités à celui qui sait les identifier et les saisir. C'est pour cela que cette formidable opportunité, pour arrimer la Tunisie à un espace aussi large, présente des risques auxquels nous devons faire face et nous montrer à la hauteur des .challenges qu'ils représentent

C'est une opportunité pour nos entreprises les plus avancées, celles qui n'ont pas attendu cet accord pour aller à l'abordage de leurs concurrents européens sur leur

propre terrain. Il s'agit d'une menace pour d'autres, aussi nous devons gérer le rythme pour leur donner le temps de se mettre aux normes et atteindre des niveaux durables de compétitivité. A ce titre, mieux vaut un bon accord tardif .qu'un mauvais accord rapide

C'est une opportunité dans ce que la démarche recèle comme chances de mettre à niveau nos réglementations et nos procédures qui donneront plus de confiance aux Tunisiens dans leur économie et dans leur capacité à créer de la valeur. Ces réformes, l'économie tunisienne en a besoin. Mais l'Aleca ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais un outil pour engager une stratégie plus .large de relance de l'économie vers plus de valeur ajoutée

C'est une opportunité, si nous sommes capables de mettre en avant la dimension politique de cet accord et de concrétiser le vote de la résolution du Parlement européen du 25 février 2016, de soutien à la démocratie, à l'économie et à .l'emploi en Tunisie

C'est une opportunité, si nous sommes en mesure de concrétiser la dimension de solidarité de cet accord dans ses caractères asymétriques et progressifs et que ce soit la porte vers la création future d'un espace euro-méditerranéen seule garantie .de paix dans la région

Toute la stratégie consisterait alors à adopter une démarche proactive et forte qui permette à travers la négociation, mais aussi à travers les politiques publiques à mettre en œuvre, de maximiser les opportunités et réduire les risques. C'est ce que nous attendons de la partie tunisienne. Or, aujourd'hui, nous ne voyons que la partie menaces parce que le timing n'est pas bon, que la partie tunisienne est mal préparée, ne communique pas assez, n'associe pas le secteur privé et qu'il n'y a pas de stratégie claire qui permette de tirer le meilleur de ces négociations et plus .tard de cet accord s'il venait à être signé

Cela nous désole, d'autant plus qu'il donne des munitions aux opposants idéologiques à l'Aleca, dont nous ne faisons pas partie à l'IACE. Même si nous reconnaissons que le libre-échange n'est pas la panacée ni la garantie à lui seul d'un développement inclusif, loin s'en faut! D'où la nécessité de ne pas s'arrêter .sur le seul accord, mais de voir plus loin

L'absence d'études d'impact de cet accord obscurcit le débat qui se fait jour, alors que la question de l'ALECA est posée depuis 2012. Quel est

votre message aux négociateurs tunisiens (la partie tunisienne)? Surtout que certains considèrent que les négociations, parmi les plus difficiles et les plus décisives pour le pays, sont accompagnées d'une certaine .opacité

Ce que nous ne pouvons pas accepter c'est le fait que l'administration et le pouvoir exécutif accaparent tout l'espace de la négociation et refusent d'accorder **une place de choix au secteur privé** qui devra au final se battre .demain avec la concurrence européenne et assumer l'accord au quotidien

L'Aleca est un accord politique au travers duquel chaque partie engage l'ensemble du secteur productif et il est inconcevable que le secteur privé tunisien soit exclu de ces négociations. Le secteur privé tunisien a montré au cours de ces dernières années qu'il avait une forte capacité de résilience et a maintenu le cap, malgré toutes les attaques dont il fait l'objet et ce qu'il subit directement ou indirectement, *(crise politique, crise sociale, le développement du secteur informel, de la contrebande, l'accès au financement rendu difficile par les besoins .(de financement de l'état*

Ce fait doit être reconnu aujourd'hui et l'entrepreneur tunisien doit être réhabilité .et respecté, et trouver la place qui lui sied dans ces négociations

L'opacité qui est organisée par le gouvernement et l'absence de communication sérieuse desservent le processus de négociation et jouent contre nous et contre les intérêts du pays. L'Administration ne peut pas être omnisciente et elle n'a pas une connaissance aussi fine de la réglementation européenne et des risques pour .l'entreprise, que celle que peut avoir l'opérateur privé

Le processus de négociation doit être un processus ouvert. Le secteur privé doit avoir une place centrale dans l'organe de gouvernance des négociations, et il ne .peut pas en être autrement

Le secteur privé a montré son niveau de maturité. Nous n'acceptons pas d'être .exclus alors que nous sommes les premiers concernés

?Quel lien entre ALECA et fuite des cerveaux

Le lien se fait à travers les questions de mobilité des personnes. Cette question est aujourd'hui un frein pour les entreprises tunisiennes pour s'implanter et travailler

.en Europe, en particulier dans le secteur des services

Le maintien de ce frein, dans le contexte actuel, bloquera le développement de nos entreprises dans l'espace européen et laissera la porte ouverte aux entreprises européennes pour recruter les compétences tunisiennes et leur offrir des opportunités hors de portée des entreprises tunisiennes, gardées à distance par des **réglementations des visas que l'Union Européenne laisse à la discrétion des états**

Or, la formation de ces cadres coûte de l'argent à la communauté et leur départ vers l'Europe représente un manque à gagner énorme pour notre économie, qui dépasse selon nos estimations l'aide que nous recevons aujourd'hui de l'Union européenne au titre de la politique de voisinage

La Tunisie doit tirer profit de cet accord pour offrir à ses jeunes un meilleur avenir en Tunisie et non pas pour que les plus compétents d'entre eux émigrent en Europe et contribuent à la création de valeur de l'autre côté de la Méditerranée. Ce ne serait pas juste que la Tunisie devienne un réservoir de compétences à piller après avoir été un réservoir de main d'œuvre et un atelier de l'Europe, situation qui prévaut encore dans une économie low-cost qui n'a pas su saisir les opportunités offertes

La Tunisie aura besoin de toutes ses compétences pour assurer le passage d'une économie low-cost vers une économie portée par la création de valeur

ALECA : La Tunisie plaide pour une mobilité libre et sans visa pour les professionnels



La mobilité des personnes est un point essentiel dans les négociations avec“

l'Union européenne (UE) sur l'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA)", a souligné lundi Hichem Ben Ahmed, secrétaire d'Etat au commerce .extérieur et chef négociateur du côté tunisien

Dans une déclaration aux médias à l'issue de la séance d'ouverture du 2ème round des négociations Tunisie-UE sur l'ALECA tenue au siège du secrétariat général du gouvernement à la Kasbah, Hichem Ben Ahmed a indiqué que la Tunisie plaidera en faveur d'une mobilité libre et sans visa pour les professionnels dans le .cadre de ces négociations

Le secrétaire d'Etat a rappelé que des équipes de travail formées d'experts tunisiens et étrangers examineront et discuteront tous les points inscrits dans le projet de l'ALECA, et ce selon une démarche asymétrique et progressive .parallèlement à l'avancement des études d'impact et du diagnostic

On n'avancera pas tant qu'on n'est pas sûr du diagnostic et de l'intérêt pour la " Tunisie", a-t-il assuré signalant que toutes les propositions sont publiées sur le site .web www.aleca.tn

Les négociations, qui impliqueront la société civile tunisienne et les structures" professionnelles, se dérouleront dans le cadre du respect de la souveraineté .tunisienne au niveau des choix économiques et commerciaux", a-t-il ajouté

De son côté, Karim Daoud, président du Syndicat national des agriculteurs de Tunisie (SYNAGRI), a souligné l'importance de mettre à niveau le secteur agricole afin qu'il soit capable de concurrencer les pays étrangers surtout qu'il est actuellement confronté à plusieurs problèmes. Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de former de grandes coopératives capables d'accéder au marché européen appelant à évaluer les résultats du partenariat tuniso-européen pendant .plus de cinquante ans dans le secteur agricole

Pour sa part, le président de l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), Ahmed El Karm, a indiqué que l'accord de l'ALECA, qui sera étendu aux secteurs de l'agriculture et des services, est une opportunité d'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale. "C'est aussi un moyen pour moderniser l'économie tunisienne", a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de mobiliser des ressources financières importantes pour promouvoir la compétitivité tunisienne dans les domaines de l'agriculture et des services. El Karm a aussi mis l'accent sur l'importance de renforcer le partenariat

.technologique qui est, selon lui, le fondement du développement économique

A noter que l'ALECA concrétise un objectif majeur du partenariat privilégié obtenu par la Tunisie auprès de l'UE en novembre 2012 et complète la zone de libre échange pour les produits manufacturiers, mise en place suite à la signature de l'accord d'association en 1995.

Le projet de l'ALECA propose d'inclure des accords sur le secteur des services et de l'agriculture mais va aussi concerner les obstacles non tarifaires au commerce, la facilitation des procédures douanières et l'harmonisation du système règlementaire vers l'acquis communautaire selon les priorités définies par la Tunisie.

Après un premier round de négociations en avril 2016, un deuxième round de négociations se poursuivra du 28 au 31 mai 2018. Une fois finalisé et ratifié, l'accord tendra progressivement à l'harmonisation des réglementations de l'environnement commercial, économique et juridique entre la Tunisie et l'UE.

غدا الاثنين: تونس والاتحاد الأوروبي يخوضان جولة مفاوضات جديدة في إطار الليكا

قسم الأخبار-

تخوض تونس مع الاتحاد الأوروبي غدا الاثنين، جولة مفاوضات جديدة في إطار مشروع اتفاق التبادل الحر الشامل والمعمق " الليكا " لبحث حزمة ملفات من بينها القطاع الفلاحي في وقت فيه خلس فيه استبيان اجري في تونس ان 90 بالمائة من الفلاحين لم يعلموا بهذا الاتفاق ورصدت فيه دراسات اقليمية ودولية سابقة الصعوبات التي تعاني منها الفلاحة التونسية.

ويشير الاستبيان الذي انجز من 16 الى 30 مارس 2018، الى ان زهاء 82 بالمائة من الفلاحين في تونس يعتقدون ان الاتفاق سيعود بالفائدة على كبار الفلاحين في حين اعتبره 34 بالمائة من الفلاحين الذين تم سبر ارائهم ان "الليكا" لن تكون مفيدة لصغار الفلاحين و31 بالمائة انها لن تكون جيدة بالنسبة للمستهلك التونسي.

وشمل استبيان الرأي عينة من الفلاحين التونسيين من الجنسين يتعاطون الفلاحة ويمتلكون اراض على مساحة قصوى في حدود 10 هكتارات.

وأقر 78 بالمائة من العينة بعدم رضاهم عن السياسة الفلاحية و81 بالمائة أنهم يبيعون منتوجاتهم دون اي عملية تحويل في حين يعتقد 68 بالمائة منهم انه لتطوير انتاجهم يحتاجون الى دعم مالي و 52,3 بالمائة الى مساعدات عينية و 21,3 بالمائة الى توفير مياه الري.

وعبر 75 بالمائة من العينة عن اهتمامهم بتطوير الانشطة الفلاحية المرتبطة بالتحويل وفي مقدمتها تربية الحيوانات والنحل وخاصة بالنسبة لمن سنهم دون 35 عاما.

ويواجه القطاع الفلاحي في تونس وفق دراسة تحت عنوان "الايكا : فرصة لتعصير الفلاحة التونسية" عدة صعوبات وفي مقدمتها الازمة الاقتصادية والاجتماعية التي تقلل من هامش المناورة للحكومة.

وتشير الدراسة التي انجزتها الجمعية المتوسطة للتنمية " ان الفلاحة التونسية تعاني من ضغوطات على الموارد الطبيعية الهشة والمرشحة للزيادة بفعل التغيرات المناخية ومن صعوبة النفاذ الى التمويلات البنكية.

ويستفيد 7 بالمائة من الفلاحين من القروض البنكية في حين يمول 70 بالمائة من الفلاحين انشطتهم من "الموارد الذاتية " الأمر الذي يؤدي الى ارتفاع حجم القروض للمزودين والمشتريين.

وتشير الدراسة الى وجود فوارق بين المستغلات الكبرى والصغرى اذ " ظهر نوع جديد من الفوراق سنة 2010 بين المستغلات الكبرى والصغرى على مستوى الموارد الطبيعية والوصول الى مصادر التمويل والمعلومات".

غدا الإثنين...مفاوضات جديدة بين تونس والاتحاد الأوروبي

الاربعاء 24 أفريل 2018

تتعدّد الجولة الجديدة من المحادثات في إطار إتّفاق التبادل الحرّ الشامل والمعمّق بين تونس والإّتحاد الأوروبي من 28 إلى 31 ماي 2018، وفق ما أكّده كاتب الدولة للتجارة الخارجيّة، هشام بن أحمد.

وأوضح أنّ الجولة، التي تمّ الإعلان عنها من قبل رئيسة التعاون ببعثة الإّتحاد الأوروبي بتونس، صوفيا فانهايفرباك، لهذا الأسبوع، فإنّ الجولة الجديدة ستكون في موفى شهر ماي 2018. ويتمّ، بشكل عام،

تحديد تاريخ او اكثر لاجراء هذه المفاوضات لكن التاريخ النهائي يكون رهين أشغال الفرق التقنية".

يذكر أنّ المحادثات بين تونس والإتحاد الأوروبي فيما يتعلّق باتّفاق التبادل الحرّ الشامل والمعمّق "الأليكا" انطلقت منذ سنة 2015.

وستتركز جولة المحادثات الجديدة على توسيع الاتفاق ليشمل كل القطاعات بما فيها الفلاحة والخدمات.

وقد أفاد رئيس الحكومة، يوسف الشاهد، الدّي يؤدّي زيارة إلى بروكسيل، أمس الثلاثاء، أنّ الأليكا سيتم توقيعها في 2019.

وأوضح أنّ هذا الملف "يكتسي أهمية قصوى على المستوى الوطني" في ختام لقائه مع رئيس المفوضيّة الأوروبيّة، جون كلود جانكر.

ALECA : La Tunisie tient mordicus "au "Free Visa"

✘ Le "Free Visa", un visa qui permet aux opérateurs économiques tunisiens de se déplacer librement entre les deux continents africains et européens, figure parmi les demandes de la Tunisie et l'un des 12 points à discuter dans le cadre des négociations Tunisie-Union européenne sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), dont le deuxième round a démarré lundi 28 mai 2018 à Tunis. Le négociateur en chef au nom de la Tunisie et secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Hichem Ben Ahmed, a déclaré aux médias que *"l'absence de ce principe de libre circulation impacte négativement la croissance économique et crée un déséquilibre en matière d'échanges commerciaux entre les deux parties"*. *"Il faut un soutien politique à cette mesure"*, a indiqué Ben Ahmed, soulignant que la révision de l'accord conclu en 1998 entre la Tunisie et l'Union Européenne, relatif aux échanges industriels, sera à l'étude

الجولة القادمة من المحادثات في إطار إتفاق "الأليكا" ستجرى من 28 الى 31 ماي 2018

الاربعاء 24 أفريل 2018

تنعقد الجولة الجديدة من المحادثات في إطار إتفاق التبادل الحرّ الشامل والمعمّق بين تونس والإتحاد الأوروبي من 28 إلى 31 ماي 2018، وفق ما أكّده كاتب الدولة للتجارة الخارجيّة، هشام بن أحمد.

وأوضح أنّ الجولة، التي تمّ الإعلان عنها من قبل رئيسة التعاون بيعثة الاتحاد الأوروبي بتونس، صوفيا فانهيفرباك، لهذا الأسبوع، فإنّ الجولة الجديدة ستكون في موفى شهر ماي 2018. ويتمّ، بشكل عام، تحديد تاريخ او اكثر لاجراء هذه المفاوضات لكن التاريخ النهائي يكون رهين أشغال الفرق التقنية".

يذكر أنّ المحادثات بين تونس والإتحاد الأوروبي فيما يتعلّق بإتفاق التبادل الحرّ الشامل والمعمّق "الأليكا" انطلقت منذ سنة 2015.

وستركّز جولة المحادثات الجديدة على توسيع الاتفاق ليشمل كل القطاعات بما فيها الفلاحة والخدمات. وقد أفاد رئيس الحكومة، يوسف الشاهد، الذي يؤدّي زيارة إلى بروكسيل، أمس الثلاثاء، أنّ الأليكا سيتم توقيعها في 2019.

وأوضح أنّ هذا الملف "يكتسي أهميّة قصوى على المستوى الوطني" في ختام لقائه مع رئيس المفوضيّة الأوروبيّة، جون كلود جانكر.

Youssef Chahed s'entretient avec Federica Mogherini à Bruxelles

Publié le Mardi 24 Avril 2018 à 09:52

✖ Le chef du gouvernement, Youssef Chahed, s'est entretenu ce matin, mardi 24 avril, au siège de l'ambassade de Tunisie à Bruxelles, avec Federica Mogherini, la haute représentante de l'Union européenne, pour les Affaires étrangères, et la politique de sécurité, indique la page officielle de la Kasbah sans .révéler la teneur de cet entretien

La Tunisie mène cette semaine des négociations avec la partie européenne sur les conditions du Commerce entre les deux parties, dans la perspective de l'accord de Libre-échange Complet et Approfondi (ALECA), qui porte sur deux secteurs jusque-là protégés : les services et l'agriculture

L'ALECA au menu d'une rencontre entre Federica Mogherini et Youssef Chahed

TUNISIE 24/04/2018 13h:59 CET

Les deux parties ont discuté de l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) en prévision du prochain round de négociations

Le chef du gouvernement Youssef Chahed a entamé mardi une visite de travail .((23-27 avril) dans les pays du Benelux (Belgique-Pays Bas-Luxembourg



A son arrivée à Bruxelles, il a été reçu par la haute représentante de l'Union

européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité Federica
.Mogherini

Selon Tarek Ben Salem, conseiller auprès du chef du gouvernement chargé des Affaires diplomatiques, la rencontre a porté sur les grandes réformes entreprises par la Tunisie, les élections municipales en cours, le classement, par l'UE, de la Tunisie sur la liste des pays susceptibles d'être fortement exposés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, la lutte antiterroriste et l'émigration
.irrégulière

Les deux parties ont, également, discuté de l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) en prévision du prochain round de négociations entre la Tunisie et l'UE et de discuter du plan d'urgence permettant l'importation en franchise de droits de 35 mille tonnes supplémentaires d' huile d'olive vierge
.tunisienne dans l'UE, sur les deux prochaines années

Le chef du gouvernement est accompagné du ministre de la Relation avec les Instances constitutionnelles, la Société civile et des Droits de l'homme Mehdi Ben Gharbia, du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Sabri Bachtobji ainsi des
.conseillers chargés de l'investissement et des affaires diplomatiques

